



IDEAL
connaissances



PROPOSITION COMMERCIALE

3^{èmes} Rencontres Nationales de l'Organique

« Comment organiser le retour au sol de la matière organique ? »

Palais des Congrès – Lorient - Les 24 et 25 mars 2010

IDEAL Connaissances
La connaissance en partage

93, avenue de Fontainebleau
94276 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél . 01 45 15 09 09 - Fax. 01 45 15 09 00
www.idealconnaissances.com



NOTRE ACTIVITE

Notre mission :

Médiateur des pratiques existantes et émergentes, IDEAL Connaissances a pour vocation d'accompagner l'échange de savoir-faire des collectivités territoriales sur tous leurs domaines de compétences.

Le fonctionnement en réseau, l'utilisation croisée des savoir-faire, la circulation des idées, en un mot l'économie de la connaissance, tels sont les atouts d'IDEAL.

Nos expertises :

Conforté par 25 ans d'activités au service des collectivités territoriales et de leurs prestataires, le mouvement collaboratif de mutualisation des connaissances d'IDEAL s'articule autour de 2 métiers principaux :

- **l'organisation d'évènements** à travers toute la France (colloques, salons professionnels...)
- la mise en réseau de collectivités via **l'animation de communautés professionnelles**.

IDEAL se positionne comme tiers de confiance sur ces 2 activités et vous permet de faire valoir vos compétences de prestataire en tant que spécialiste de votre secteur.

IDEAL en chiffres

40 000 utilisateurs des communautés professionnelles

4 000 collectivités utilisatrices

250 000 contributions mémorisées

50 000 documents en libre service

Et chaque année :

27 000 journées de formation

2 000 intervenants dans nos colloques et séminaires

500 partenaires privés à l'écoute des collectivités

▶ CETTE PROPOSITION PORTE SUR...

... Les 3^{èmes} rencontres nationales de l'Organique

Pour une première édition lancée en 2007, l'évènement accueillait déjà près de 300 participants. Autour de 2 séances plénières, 6 ateliers thématiques, 2 forums techniques, une tournée de collecte in situ et la visite de l'unité de traitement de Lorient, les professionnels des déchets organiques et de l'assainissement viendront échanger entre homologues et avec leurs prestataires.

Date : 24 et 25 mars 2010

Lieu : Palais des Congrès - Lorient

Co-organisateur : Cap l'Orient Agglomération

Orientation : Comment organiser le retour au sol de la matière organique ?

... Le Réseau Traitement des Déchets

Créé en 2008, il fédère les professionnels en charge du traitement des déchets au sein d'une communauté professionnelle qui mutualise les connaissances grâce à une plateforme d'échanges en ligne :

<http://traitement-dechets.idealconnaissances.com/>

Nb d'utilisateurs : 400

Nb contributions / mois : 380



LE CONTEXTE

POURQUOI UN FORUM NATIONAL SUR LES DECHETS ORGANIQUES ?

- La collecte, le traitement et la valorisation des déchets organiques : de véritables problématiques de développement durable dont l'enjeu est de ne plus considérer les ordures ménagères, les boues de STEP ou encore les résidus des industries agro-alimentaires comme des déchets, mais comme une ressource pouvant être valorisée en prenant mieux en compte la préservation de l'environnement.
- Une 3^{ème} édition dès 2010 pleinement justifiée par :
 - les récentes évolutions réglementaires et leur prochaine application,
 - les enjeux environnementaux mis en exergue par le Grenelle de l'Environnement,
 - les innovations technologiques permanentes conduites tant à l'échelle nationale qu'europpéenne,
 - les attentes incomplètement satisfaites des participants.
- Ces journées sont l'opportunité de réunir tous les acteurs du marché de la valorisation des déchets, qu'ils soient publics ou privés, d'un niveau managérial ou opérationnel, pour présenter des cas concrets, apporter des solutions pratiques, établir des bilans d'actualité et permettre d'échanger plus largement entre professionnels.

POURQUOI ASSOCIER UN EVENEMENT A UNE COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE ?

- Les communautés professionnelles d'IDEAL sont des espaces d'échanges entre agents des collectivités, sur lesquels peut être détectée l'émergence de certaines problématiques. L'animateur de la communauté met ensuite tout en œuvre pour dynamiser la mutualisation d'expériences à leur propos, et contribuer à leurs évolutions et leurs résolutions.
- IDEAL constitue donc un observatoire approprié pour le développement d'événements thématiques à la pointe de l'actualité.
- Par ailleurs, les utilisateurs constituent une cible privilégiée pour l'évènement : ils sont déjà sensibilisés, pour avoir débattu de certains aspects des thèmes au sein même de la communauté, et en pleine attente d'une manifestation pour répondre à ces problématiques.

POURQUOI ETRE PARTENAIRE?

- IDEAL vous propose un affichage optimal durant 2 jours d'échanges spécifiquement conçus pour votre cœur de cible.
- Fort de son expérience d'accompagnement des collectivités au jour le jour, IDEAL oriente également l'intervention des prestataires au sein des communautés professionnelles pour présenter au quotidien vos compétences de spécialiste.

COMMENT SE DEROULERONT CES 2 JOURNEES 1/2 DE MANIFESTATION ?

- Cet évènement aura lieu les 13, 14 et 15 janvier 2010 au Palais des Congrès de Lorient.
- Pré-programme prévisionnel de ces 2 journées 1/2 :

1^{er} jour :

Après midi de visite : tournée de collecte et visite de l'unité de traitement

2^{ème} jour :

8h30	Enregistrement des participants et café d'accueil sur le salon
9h30	Ouverture : allocutions de bienvenue
10h00	1ère séance plénière
11h30	Inauguration officielle du salon et apéritif de bienvenue (facultatif)
12h30	Déjeuner
14h00	Café sur le salon
14h30	1 ^{ère} session d'ateliers / forum en simultané
16h00	Pause sur le salon
16h30	2 ^{ème} session d'ateliers / forum en simultané
18h30	Temps salon et cocktail (facultatif)
19h30	Fin de la 1ère journée

3^{ème} jour :

8h30	Accueil des participants et café d'accueil sur le salon
9h00	3 ^{ème} session d'ateliers / forum en simultané
10h30	Pause sur le salon
11h00	2 ^{ème} séance plénière
12h30	Conclusion
13h00	Déjeuner
14h00	Café sur le salon
14h30	Fin de la manifestation

- En parallèle de ces sessions, un espace dédié aux professionnels, comprenant des stands et des forums, permettra aux élus et aux techniciens territoriaux présents de rencontrer leurs partenaires.
 - Un salon pourra regrouper une vingtaine d'exposants
 - Un espace forum permettra aux entreprises de présenter, sous forme de mini-conférences, leur savoir-faire et leurs technologies.

C'est aussi sur cet espace qu'auront lieu les moments clés de rencontres plus informelles durant les 2 jours : accueil café, pauses, déjeuners, cocktails...



NOTRE OFFRE

Les packs conçus par IDEAL vous permettent de partager l'environnement quotidien des collectivités via un affichage professionnel et systématique sur la communauté professionnelle. Vous disposez en outre de tous les atouts promotionnels que peut représenter un évènement national.

Tous les tarifs sont exprimés HT

		Avant	Pendant	Après	Pack OPTIMUM	Pack MEDIUM	Pack CLASSIC
		l'évènement					
Etre Présent	Stand				18m ² 2 ouvertures	9m ² 2 ouvertures	9m ² 1 ouverture
	Cocktail 50 personnes				X	X	
	Sponsoring exclusif du café d'accueil				X		
Etre Visible	Logo sur tous supports				X	X	X
	Pub dans le programme				Page préférentielle	Page intérieure	
	Pub dans le carnet de bord				Page préférentielle		
	Bannière web				X	X	
	Diffusion de plaquette en plénière				X	X	
	Emailing personnalisé				X		
	Focus sur newsletter communauté				X	X	X
	Référencement coordonnées				X	X	X
	Référencement 3 documents techniques				X	X	
Etre Acteur	Partenariat Forum 30 min						
	Parrainage Forum 1h30				X	X	X
	Marquage exclusif au choix : - Partenaire officiel de l'évènement - Conférence téléphonique post évènement avec collectivités en quête de retours d'expériences				X		
					27 000 €	12 000 €	5 500 €

BON DE COMMANDE

PROPOSITION COMMERCIALE

Tous les tarifs sont exprimés **HT**

Votre correspondant chez IDEAL :

ORGANISME PARTENAIRE

RAISON SOCIALE :

ACTIVITE :

.....

.....

ADRESSE :

.....

.....

CODE POSTAL :..... VILLE :

PAYS :

TELEPHONE : FAX :

RESPONSABLE DU PARTENARIAT :

E-MAIL :

RESPONSABLE LOGISTIQUE :

E-MAIL :

ORGANISME A FACTURER (SI DIFFERENT)

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

.....

.....

CODE POSTAL :..... VILLE :

PAYS :

TELEPHONE :..... FAX :

RESPONSABLE COMPTABILITE :

E-MAIL :

FACTURE D'ACOMPTE

(50% TTC REGLES A RECEPTION, SOLDE AVANT LE 15 JANVIER 2010)

FACTURE GLOBALE (REGLEMENT A RECEPTION)

NOTRE OFFRE

PACK OPTIMUM

27 000 € HT

PACK MEDIUM

12 000 € HT

PACK CLASSIC

5 500 € HT

TOTAL HT : €

..... €

TVA (19,6%) : €

TOTAL TTC : €

Fait à : Le : / / 20...

Nom et fonction du signataire :

.....

Signature et cachet de l'organisme (Obligatoire) :

.....

CONDITIONS DE VENTE :

Seule la réception du bon de commande dûment complété accompagné du règlement constitue la réservation.

- Pour toute commande passée avant le 15 janvier 2010, l'acompte de 50% doit être réglé à la signature à IDEAL Connaissances, le solde le 15 janvier 2010 au plus tard.

- Pour toute commande postérieure au 15 janvier 2010, la totalité du règlement devra être versée à réception de la facture au plus tard.

BON DE COMMANDE ORIGINAL A CONSERVER, COPIE A NOUS RETOURNER par mail, fax ou courrier : IDEAL Connaissances - 93 avenue de Fontainebleau - 94276 LE KREMLIN-BICETRE Cedex - Fax : 01 45 15 09 00 - g.villatte@idealconnaissances.com

Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait du règlement en page 6 du document présent et en accepter sans réserve, ni restriction, toutes les clauses et renoncer à tous recours contre l'organisateur.



BON DE COMMANDE

PROPOSITION COMMERCIALE

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Gislaine VILLATTE Assistante partenariat

Tel : 01 45 15 09 01 - Fax : 01 45 15 09 00

g.villatte@idealconnaissances.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Article 1 - Champ d'application - Le présent règlement est applicable à tous les partenaires du présent colloque en qualité d'annonceur ou d'exposant.

Article 2 - Dates et lieux de la manifestation

« Les 3^{èmes} Rencontres nationales de l'Organique » se tiendront les 24 et 25 mars 2010 au Palais des congrès à Lorient. La date et le lieu de la manifestation sont fixés par l'organisateur, IDEAL Connaissances. S'il devenait impossible de disposer des locaux nécessaires, ou en cas de force majeure (feu, guerre, catastrophe naturelle, etc.) l'organisateur pourrait modifier les dates de la manifestation voire l'annuler. Il aviserait alors par écrit les partenaires qui n'auraient droit à aucune compensation ni indemnité. Les sommes restant disponibles après paiement des dépenses engagées par l'organisateur, seraient réparties entre les partenaires au prorata des sommes engagées par eux, sans qu'ils puissent exercer un recours contre l'organisateur. En cas d'annulation de la manifestation pour une raison non prévue ci-dessus, les sommes engagées par les partenaires leur seraient rendues.

Article 3 - Répartition des stands et des annonces

IDEAL Connaissances établit le plan de l'espace d'exposition et effectue la répartition des emplacements en tenant compte des désirs exprimés par les partenaires, de la nature des services exposés, mais également de la date d'enregistrement du bon de commande, la priorité étant donnée aux premiers inscrits. Il se réserve, jusqu'à l'envoi des dossiers techniques, la possibilité de modifier le numérotage du stand, voire, en cas de force majeure, l'emplacement de celui-ci. Cette règle est également appliquée pour l'emplacement des annonces dans les documents d'édition à l'exception des emplacements préférentiels en raison de leur caractère unique. Les partenaires exposants s'engagent à être présents sur l'espace d'exposition pendant toute sa durée, soit les 24 et 25 mars 2010.

Article 4 - Conditions de vente de la publicité

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des conditions ci-dessus.

Réserves : 1) En cas de non respect des délais de livraison des documents d'impression (cf. recommandations notées sur le document descriptif des prestations du bon de commande) l'éditeur ne pourra garantir la reproduction des insertions. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé par l'annonceur.

2) L'éditeur se réserve le droit de refuser toute annonce dont le texte ou la présentation lui semblerait contraire aux intérêts du document et aux recommandations de l'ARPP.

3) L'éditeur se réserve la possibilité de modifier le nombre d'exemplaires du programme et de la synthèse, voire d'annuler cette dernière au cas où les recettes seraient insuffisantes.

Réclamations : toute réclamation doit, sous peine d'échéance, être effectuée par écrit dans le mois suivant la parution.

Justificatifs : un exemplaire par insertion. Pour toute demande d'exemplaire supplémentaire, s'adresser à IDEAL Connaissances.

Article 5 - Annulation de la commande

En cas de désistement de l'exposant ou de l'annonceur, pour quelque cause que ce soit, intervenant avant le 15 janvier 2010, l'acompte versé par le partenaire, soit 50 % du montant de la commande, sera conservé par IDEAL Connaissances à titre indemnitaire, sauf en cas de relocation (stand ou annonce) à un autre partenaire. Pour tout désistement survenant après le 18 décembre 2009, IDEAL Connaissances conservera dans les mêmes conditions l'intégralité des sommes versées.

Article 6 - Conditions de règlement

Toutes les prestations commandées jusqu'au 15 janvier 2010 sont payables comme suit :

- l'acompte doit être réglé à la signature du bon de commande par chèque à l'ordre d'IDEAL Connaissances. En cas de non réception dans les 8 jours suivant la signature, le contrat sera annulé par un courrier adressé à l'entreprise contractante.

- 50 % restants de préférence par chèque ou virement bancaire ou par traite acceptée, au 15 janvier 2010 au plus tard, à l'ordre d'IDEAL Connaissances.

Réservation postérieure au 15 janvier 2010 : toute commande passée après la date de clôture du financement du solde, doit être réglée en totalité à réception de la facture. Faute d'avoir effectué la totalité des versements aux dates indiquées, il ne pourra être fait droit à la réservation de l'annonceur ou de l'exposant.

Article 7 - Clause d'hébergement

On entend par hébergement, toute entreprise exposant et accueillant sur son stand une ou plusieurs autres entreprises, en tant qu'entité propre, leur présence sur le stand étant caractérisée par un ou plusieurs signes distinctifs : enseigne, poster, documentation, etc.

Si l'exposant souhaite héberger sur son stand, une ou plusieurs entreprises autre(s) que la sienne (y inclus ses propres filiales), il doit impérativement, préalablement à la signature de son contrat avec IDEAL Connaissances, en informer le chargé de partenariat de la dite société.

Celle-ci se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser cet hébergement si ce dernier est de nature à dévaloriser la présentation des offres exposées sur le stand et de son environnement, ou à créer une confusion entre les marques exposées, préjudiciables à l'image du salon pour ses visiteurs. Si cet hébergement est accepté, un droit d'asile, au maximum de + 20% du tarif du stand, pourra être appliqué par IDEAL Connaissances.

Le nom de(s) l'entreprise(s) hébergée(s) aura du être impérativement transmis à IDEAL Connaissances à la signature du contrat et **au plus tard le 18 décembre 2009**, afin que celle(s)-ci puisse(nt) être identifiée(s) en tant qu'exposant sur tous les supports de communication.

Tout exposant n'ayant pas respecté cette clause sera contraint, sur place et au moment du constat de l'hébergement, de verser à IDEAL Connaissances un droit d'asile à la valeur maximale de 20% du prix de son stand, sous peine de ne pouvoir exposer.

CHARTRE DE QUALITE DES INTERVENTIONS

IDEAL Connaissances peut proposer des interventions sur des séances plénières, ateliers ou forums aux professionnels, partenaires de la manifestation.

IDEAL Connaissances peut également leur déléguer, sous son contrôle, une séance plénière, un atelier ou un forum. Les partenaires s'engagent alors contractuellement à respecter les règles suivantes :

1) Rechercher des thèmes et intervenants en adéquation avec la thématique de la plénière, atelier ou forum concerné, celle-ci ayant été prédéterminée par le comité de pilotage ou, à défaut, proposée par le(s) partenaire(s) après validation par ce comité de pilotage ;

2) Définir pour chaque intervention, un contenu et un titre en rapport avec des problématiques intéressantes directement les collectivités locales ;

3) Illustrer chaque intervention par un ou plusieurs cas concrets bien identifiés, si possible innovants, démontrés et transposables d'une collectivité à l'autre. Si le cas implique une collectivité, son représentant (élu ou technicien) peut être associé à l'intervention ;

4) Allouer à chaque intervention, une durée maximum de 20 minutes réparties en 10 minutes d'exposé et 10 minutes de débat avec l'assistance. Ces 20 minutes sont modulables sur un ou plusieurs intervenants.

5) Fournir à IDEAL Connaissances, un état d'avancement de la composition des conférences parrainées, 15 jours avant la date de bouclage du programme, soit, le **4 décembre 2009 au plus tard**.

6) Transmettre par écrit, à IDEAL Connaissances, la composition définitive (nom/prénom/fonction et entité de rattachement du (des) intervenant(s) et le(s) titre(s) de(s) l'intervention(s)) des conférences pour le **18 décembre 2009**. IDEAL Connaissances, assisté du comité de pilotage de l'événement se réserve la possibilité de modifier tout ou partie des éléments transmis.

Au cas où le(s) partenaire(s) ne serai(en)t pas en mesure de fournir, dans les délais définis ci-dessus, toutes les informations prédéfinies et nécessaires à la formalisation du programme, IDEAL Connaissances se réserve le droit de pourvoir au remplacement de la séance plénière, de l'atelier ou du forum, voire de l'annuler sans que le(s) partenaire(s) ne puisse(nt) se prévaloir d'un remboursement des versements déjà effectués au titre du partenariat.

IDEAL Connaissances et le comité de pilotage demeurent à la disposition de tout partenaire pour l'aider à remplir toutes les conditions ci-dessus énumérées.

INFORMATIONS PRATIQUES

- En complément de ce bon de commande, IDEAL Connaissances met à votre disposition un **descriptif détaillé de l'ensemble des prestations proposées**.

- Les spécifications du format des envois des fichiers insérés aux programmes/synthèse/carnet de bord sont les suivantes : fichiers informatiques **EPS** ou **JPG** en **séparation quadrichromie** et en **résolution 300 dpi**. Afin d'en assurer une reproduction conforme, merci également de nous en faire parvenir une épreuve couleur papier.

- Un « **dossier exposant** » est remis à l'ensemble des partenaires du salon professionnel 1 mois minimum avant la date de l'événement. Ce document, à retourner à IDEAL Connaissances, est utile à l'enregistrement de données concernant l'exposant (exemples : coordonnées des représentants du stand, intitulé de l'enseigne du stand, aménagement du stand lui-même ...), et permet au partenaire de commander un certain nombre de prestations, à sa charge, complémentaires à sa commande initiale (exemples : connexion wifi si disponible, mobilier complémentaire, compositions florales, aménagement spécifique du stand type réserve ...).

